


VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

PLAN CANICULE

Avec l'approche de l'été, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et son Centre Communal d'Action Sociale se mettent en vigilance canicule pour veiller sur les personnes les plus vulnérables. Pour cela, le Centre Communal d'Action Sociale recense les personnes de plus de 65 ans fragiles et isolées (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) n'ayant pas de famille à proximité.

Si vous souhaitez être contacté(e) par le Centre Communal d'Action Sociale qui s'assurera que vous n'avez pas de problème pendant cette période, nous vous invitons à compléter la fiche de renseignements ci-dessous avec vos coordonnées et à la renvoyer **dès à présent** à l'adresse suivante :

<p>Centre Communal d'Action Sociale</p> <p>94, boulevard de Bellechasse - 94100 Saint-Maur-des-Fossés</p> <p> 01 53 48 19 14</p>
--

A SAVOIR : La période caniculaire est définie par la Préfecture. Le service ne fonctionnera qu'aux dates prévues par la Préfecture en cas de période caniculaire.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(à déposer dans les boîtes bleues ou à renvoyer par courrier au Centre Communal d'Action Sociale)
94, boulevard de Bellechasse - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

NOM PRÉNOM

Date de naissance..... Téléphone.....

Adresse e.mail

Si nous devons faire appel aux URGENCES :

Votre adresse.....

avillon immeuble interphone : oui non code d'entrée.....

Les informations confidentielles resteront strictement à usage du service

IMPORTANT : coordonnées des personnes à contacter en cas de problème

NOM..... PRÉNOM.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél mobile.....

NOM..... PRÉNOM.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél mobile.....